

Tarifs et Barèmes

Vacances scolaires

8 CAS SELON LE REVENU MENSUEL (RM)	1	2	3	4	5	6	7	8
1 enfant	R - de 2150€ M à 2750 €	de 2150 € à 2750 €	de 2751€ à 3350€	de 3351€ à 3950€	de 3951€ à 4550€	de 4551€ à 5151€	de 5151€ à 5750€	+ de 5751€
2 enfants	- de 2750€	de 2751 € à 3350€	de 3351€ à 3950€	de 3951€ à 4550€	de 4551€ à 5150€	de 5151€ à 5750€	de 5751€ à 6350€	+ de 6351€
3 enfants et +	- de 3350€	de 3351€ à 3950€	de 4351€ à 4550€	de 4551€ à 5150€	de 5151€ à 5750€	de 5751€ à 6350€	de 6351€ à 3950€	+ de 3951€
Journée : 7h30/18h30	10,95 €	13,20€	16,74€	18,30€	22,78€	24,64€	30,06€	32,23€
Semaine	54,77 €	60,18€	75,11€	81,87€	100,77€	108,87€	131,71€	141,18€
S. écourtée	43,82 €	48,14 €	60,09€	65,50€	80,61€	87,10€	105,37€	112,94€
Autres tarifs : P. Déj' /Goûter : 0.52 € Sortie : 5 €								
Tarifs exceptionnels : 1 ^{er} retard après 18h30 : 5 € à partir du 2 ^{ème} retard et au-delà : 10 €								
Majoration de 30% pour les extérieurs à Rosenau								

Pour s'inscrire à l'accueil de loisirs des Vacances, il faut :

► 1^{ère} inscription

Retirer directement auprès du secrétariat de la structure ou sur alsh@rosenau.fr un dossier à compléter (fiche sanitaire, contrat d'engagement, règlement de fonctionnement, tarifs...).

► Pour les usagers du périscolaire de l'année en cours seul le contrat lié à l'Accueil de Loisirs sera à compléter pour valider les jours de présences de l'enfant.

► Un programme détaillé est édité chaque vacances scolaires (Toussaint/Noël/Hiver/Pâques/Eté)

📄 Téléchargeable sur www.Rosenau.fr

► Un projet pédagogique est réalisé pour chaque accueil de loisirs en fonction des

thématiques proposées par l'équipe d'animation.

INFORMATIONS

Pratiques à l'usage des familles

PÉRISCOLAIRE/MERCREDI/VACANCES ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

TARIFS & BAREMES

Les tarifs sont indiqués sur cette plaquette et applicables à compter du 1^{er} septembre 2022.

Les barèmes sont fixés par délibération du Conseil Municipal, ils sont établis selon les préconisations de la CAF et adaptés aux différents accueils proposés.

FACTURES & REGLEMENT

Les factures sont transmises par courriel à chaque fin de mois écoulé. Les prestations (périscolaire et / ou accueil de loisirs Vacances) sont à régler sous 30 jours.

Les prestations liées aux activités de loisirs du **Mercredi** et des **Vacances** peuvent être réglées au moyen des **BONS CAF**

Le règlement peut s'effectuer :

- **PAR PAYFIP** : sans frais, de chez vous et de manière sécurisée, **PayFip** est accessible via **France Connect**. Munissez-vous de votre facture et de vos identifiants (impôts, améi, cpam, ...) et suivez la procédure.
- **CHEZ UN BURALISTE AGREE** : en espèces, chèque ou CB (max : 300€) Liste des buralistes agréées sur : <https://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite>
- **PAR VIREMENT BANCAIRE** : attention des frais supplémentaires peuvent s'appliquer !

Commune de Rosenau



Tarifs et Barèmes		Périscolaire					
6 CAS SELON LE REVENU MENSUEL		1	2	3	4	5	6
1 enfant	R	<1000	<2300	<3000	<4500	<5500	>5500
2 enfants	M	<1200	<2700	<3400	<5000	<6000	>6000
3 enfants ^{et+}		<1500	<3800	<4400	<5500	<6500	>6500
Tarifs/Heure		1,29€	1,83€	2,37€	2,70€	3,03€	3,57€
Matin	7h15 à 8h	0,97€	1,37€	1,78€	2,03€	2,27€	2,68€
Midi	11h30 à 13h30	1,94€	2,75€	3,56€	4,05€	4,55€	5,36€
Soir ^⓪	16h à 17h30	3,23€	4,58€	5,93€	6,75€	7,58€	8,93€
Soir ^⓪	16h à 18h30	2,58€	3,66€	4,74€	5,40€	6,06€	7,14€
Autres tarifs :		Repas : 4.73 €	P. Déj' /Goûter : 0.52 €	Avenant au contrat : 10 €			
Tarifs exceptionnels :		1 ^{er} retard après 18h30 : 5 €		à partir du 2 ^{ème} retard et au-delà : 10 €			
Majoration de 30% pour les extérieurs à Rosenau							

Tarifs et Barèmes		Mercredi					
6 CAS SELON LE REVENU MENSUEL		1	2	3	4	5	6
1 enfant	R	<1000	<2300	<3000	<4500	<5500	>5500
2 enfants	M	<1200	<2700	<3400	<5000	<6000	>6000
3 enfants ^{et+}		<1500	<3800	<4400	<5500	<6500	>6500
Tarifs/Heure		1,29€	1,83€	2,37€	2,70€	3,03€	3,57€
Matin	7h30/11h30 ou A-midi ^⓪ 13h30/17h30	5,10€	7,22€	9,34€	10,60€	11,88€	14,00€
A-midi ^⓪	13h30/18h30	6,43€	9,02€	11,67€	13,26€	14,86€	17,51€
Journée ①	7h30/17h30	10,18€	14,42€	18,67€	20,85€	23,77€	28,02€
Journée ②	7h30/18h30	11,46€	16,24€	21,01€	23,87€	26,73€	31,51€
Autres tarifs :		Repas : 4.73 €	P. Déj' /Goûter : 0.52 €	Sortie : 5 €			
Tarifs exceptionnels :		1 ^{er} retard après 18h30 : 5 €		à partir du 2 ^{ème} retard et au-delà : 10 €			
Majoration de 30% pour les extérieurs à Rosenau							

Pour s'inscrire à l'accueil Périscolaire, il faut :

- ▶ **Retirer** directement auprès du secrétariat de la structure ou sur alsh@rosenau.fr un formulaire à compléter. Les informations portées sur ce document permettront de connaître vos besoins.
- ▶ **Une commission** en charge des attributions étudie les différentes demandes des familles selon les critères votés au Conseil Municipal.
- ▶ **Dans le cas d'une réponse positive** sur la totalité de votre demande / ou sur les créneaux restants disponibles : un courrier est adressé à la famille avec les éléments constitutifs du dossier d'inscription définitif (fiche sanitaire, contrat d'engagement, avis d'imposition et attestation d'assurance extra-scolaire).

Pour s'inscrire à l'accueil du Mercredi, il faut :

- ▶ **Retirer** directement auprès du secrétariat de la structure ou sur alsh@rosenau.fr un dossier à compléter (fiche sanitaire, contrat d'engagement, règlement de fonctionnement...).
- ▶ **Un programme détaillé** des activités est édité chaque trimestre.
📄 Téléchargeable sur www.Rosenau.fr



Infos et Inscriptions
Les Cigognes de Rosenau
 ✉ 12 rue d'Istein
 ☎ 0389 88.12.08
 📧 alsh@rosenau.fr